



Portrait de l'art public AU PARC JEAN-DRAPEAU

Service de la culture
Montréal 

6 mars 2018

Table des matières

Introduction	3
A. ÎLE NOTRE-DAME	4
1. Pierre Heyvaert, <i>Acier</i> , 1967.....	4
2. Henri-Georges Adam, <i>Obélisque oblique</i> , 1967.....	5
3. Henry Hunt et Tony Hunt, <i>Totem Kwakiutl</i> , 1967.....	5
4. Charles-Auguste Lebourg, <i>Fontaine Wallace</i> , 1872.....	6
5. Raoul Hunter, <i>Iris</i> , 1967.....	6
6. Michel de Broin, <i>L'Arc</i> , 2009.....	7
B. L'ILE SAINTE-HÉLÈNE	8
7. Gerald Gladstone, <i>Orbite optique no 2</i> , 1967.....	8
8. Guido Casini, <i>Non titré</i> , 1953.....	9
9. Robert Roussil, <i>Girafes</i> , 1966.....	9
10. Robert Roussil, <i>Migration</i> , 1967.....	10
11. Yvette Bisson, <i>Cosmotome no 7, Oh Homme !</i> , 2014.....	10
12. Jean LeFebure, <i>Signe solaire</i> , 1967.....	11
13. Alexander Calder, <i>Trois disques (L'Homme)</i> , 1967.....	11
14. Yves Trudeau, <i>Le phare du Cosmos</i> , 1967.....	12
15. Sebastián, <i>Puerta de la Amistad</i> , 1993.....	12
16. João Charters de Almeida, <i>La ville imaginaire</i> , 1997.....	13
2. Enjeux	14
a. Conservation	
b. Diffusion et promotion	
c. Développement	
3. Potentiels à l'étude	15
a. Orientations en art public	
b. Art public temporaire et éphémère	

Introduction

Le corpus artistique que forment les seize œuvres de la Collection municipale d'art public qui se trouvent au parc Jean-Drapeau atteste de l'histoire moderne de Montréal, ainsi que des liens d'amitié que la métropole entretient avec d'autres villes de par le monde. En effet, ces œuvres ont principalement été acquises dans la foulée d'Évènements qui ont participé au rayonnement international de Montréal : neuf œuvres sont ainsi des legs de l'Exposition universelle de 1967, une s'est ajoutée à l'occasion des Floralies internationales de 1980 et trois sont le résultat d'échanges culturels. Cet ensemble se lit en partie, au regard de la production artistique des années 1960, comme un témoin singulier et important des préoccupations qui animent le travail des sculpteurs modernes.

La conservation, la mise en valeur, l'acquisition et la promotion des œuvres d'art public du parc Jean-Drapeau sont, depuis 1989, sous la responsabilité du Bureau d'art public (BAP) de la Ville de Montréal ; partenaire important du développement du parc. Le BAP collabore au réaménagement du parc des îles d'abord en 1991-1992, à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal : parmi les opérations réalisées, on compte la relocalisation de Trois disques (L'Homme) (1967) d'Alexander Calder au belvédère conçu pour le mettre en valeur. Plus récemment en 2016, à l'occasion de la première phase de réaménagement du parc, dans le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, le BAP participe à la mise en valeur de quatre œuvres qui se trouvent dans le périmètre d'intervention.

Dans le cadre de tels projets, l'expertise des professionnels du BAP est mise à profit, afin de voir à la mise en œuvre des orientations et des engagements que la Ville a pris en matière d'art public dans le Plan d'action en art public de 1989 et dans le Cadre d'intervention en art public de 2010. Au chapitre de la conservation, le Plan d'action souligne entre autres l'importance d'entretenir et de conserver les œuvres de sa collection tout en respectant leur intégrité, ce qui est fait dans le respect des grandes chartes internationales de conservation du patrimoine. Le BAP est également chargé de l'acquisition des nouvelles œuvres d'art, qui se fait par voie de concours destinés aux artistes professionnels.

L'état des lieux qui suit présente les œuvres qui sont intégrées aux aménagements et aux bâtiments du parc Jean-Drapeau, en s'appuyant sur leur description et sur leur historique. Le corpus est divisé en deux : sont présentées d'abord les six œuvres se trouvant sur l'île Notre-Dame, puis les dix sur l'île Sainte-Hélène. Notons que certains objets et éléments commémoratifs ou architecturaux n'ayant pas été réalisés par des artistes professionnels ne sont pas inclus dans cette recension. Ceux-ci se trouvent dans les jardins des Floralies, à savoir : la Tête de Moaï (1973), reproduction d'une tête originale de l'île de Pâques ; la Croix de l'Ambulance Saint-Jean, installée au parc à la suite de la démolition du bâtiment de l'organisation ; l'arche d'Israël (1981), réalisé à partir de pierres importées pour les Floralies ; la roche pleureuse (1980), qui se trouvait à l'origine à la place de l'Amiante de l'Expo. Il en va de même pour les pavillons de l'Expo 67 et les installations des Jeux Olympiques de 1976.

A. ÎLE NOTRE-DAME

Dans l'île Notre-Dame, l'implantation des œuvres d'art suit deux principes. Le premier veut que les œuvres qui ont été conçues pour être exposées dans ou à proximité de pavillons précis, lors d'Expo 67, soient en relation avec ceux-ci : c'est ainsi qu'*Acier*, *Obélisque oblique* et le *Totem Kwakiutl* sont autant de témoins du volet artistique de cet Évènement. Le second veut que des œuvres participent à la mise en valeur des jardins des Floralies et au caractère international du site. S'y retrouvent la *Fontaine Wallace*, *Iris* et *L'Arc* qui sont toutes intégrées au site, aussi bien lors des Floralies ou après, mais qui n'ont pas été conçues pour celui-ci.

1. Pierre Heyvaert, *Acier*, 1967



Crédit photo : Gilles Proulx

Acier a été réalisée pour l'Expo 67, à la suite d'un appel d'offres du gouvernement du Québec. Elle se trouve toujours à son lieu d'origine, soit le bassin ouest du Casino de Montréal (autrefois le pavillon du Québec). Bien que son état de conservation soit jugé bon, la sculpture devra être repeinte lorsque des travaux seront faits dans ce secteur au cours des prochaines années.

Semblant flotter à la surface de l'eau, cette sculpture résulte de l'assemblage de plaques, comme des figures géométriques s'articulant en trois volumes montés en arches. Elle prend sa forme du motif triangulaire, qui est répété par des plaques soudées entre elles à différents angles, se mirant les unes dans les autres. Certains plans reflètent la lumière ambiante provenant du ciel ou des réflexions de l'eau du bassin, tandis que d'autres, cachés de la lumière, alternent en triangles plus sombres. S'inspirant du thème du pavillon du Québec, « le défi, le combat et l'élan », l'œuvre évoque, par l'intermédiaire de la représentation métaphorique de ses formes, le Québec moderne.

2. Henri-Georges Adam, *Obélisque oblique*, 1967



Crédit photo : Gilles Proulx

Commandée par le gouvernement français pour l'Expo 67, *Obélisque oblique* a originalement été déposée sur un îlot gazonné sur le site du pavillon de la France (aujourd'hui le Casino de Montréal). Elle faisait partie d'un ensemble d'œuvres sculpturales monumentales installées aux abords du pavillon. En 1993, l'œuvre a été légèrement déplacée de son site original au moment de la transformation de l'ancien pavillon de la France en casino. *Obélisque oblique* a été restaurée et mise en valeur sur le terrain du Casino en 2014, dans le cadre de travaux sur le bâtiment.

D'acier inoxydable, *Obélisque oblique* est une expression contemporaine de l'obélisque et reprend la forme quadrangulaire surmontée d'une pointe. À la place des inscriptions qui figurent habituellement sur les obélisques, on retrouve quatre formes vides et profilées qui sont enfilées dans le cône. Ces quatre formes en pointe tendent vers des directions différentes et, tels des panneaux indicateurs à la croisée des chemins, réfèrent au destin de l'homme sollicité de toutes parts. L'inclinaison et les formes profilées lui donnent un caractère dynamique, qui établit ainsi un dialogue avec le mouvement des brise-soleil inclinés du pavillon de la France. *Obélisque oblique* témoigne de l'ensemble des préoccupations et des Événements qui ont marqué les artistes de la génération d'Adam : d'une part, l'industrialisation et la machine et, d'autre part, les deux grandes guerres. Elle traduit la recherche d'un langage nouveau qui correspond au contexte de la modernité.

3. Henry Hunt et Tony Hunt, *Totem Kwakiutl*, 1967

L'œuvre faisait partie intégrante du concept du pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67, qui aura servi de modèle à de nombreux centres culturels autochtones qui ont vu le jour au début des années 1970. Le pavillon reconnaissait l'apport des nations autochtones à la société canadienne ainsi que le caractère unique de leurs cultures. À l'occasion du 40^e anniversaire de l'Expo en 2007, le totem a fait l'objet d'importants travaux de restauration.

Le choix des artistes s'est fait par concours. Toujours à son lieu d'origine, le totem, seul élément du pavillon à voir survécu, commémore cet événement déclencheur de l'affirmation des Autochtones du Canada. Sculpté dans un mât de cèdre rouge, il comporte six figures mythologiques placées les unes au-dessus des autres. Le mât totémique Kwakiutl diffère des mâts traditionnellement érigés, en ce qu'il résulte d'une commande provenant de l'extérieur de la culture autochtone pour l'événement de l'Expo. Sa réalisation observe le code esthétique en vigueur sur la côte nord-ouest du Pacifique. Les figures représentées sont les emblèmes de plusieurs tribus KwaKwaka'wakw et ne font appel à aucun lignage particulier, de façon à illustrer que toutes ces tribus agissent à l'unisson.



Crédit photo : Gilles Proulx

4. Charles-Auguste Lebourg, *Fontaine Wallace*, 1872



Crédit photo : Gilles Proulx

Offerte par la Ville de Paris lors des Floralies de 1980, cette fontaine rappelle la centaine d'autres du même type installées à Paris vers la fin du 19^e siècle, pour offrir de l'eau potable aux passants. En 1871, boulevard de la Villette, à Paris, on inaugure la première fontaine Wallace. Elle porte le nom de son donateur à la Ville de Paris, Sir Richard Wallace, grand philanthrope et amateur d'art d'origine britannique. Une centaine de fontaines seront installées à Paris, à partir de deux modèles créés par le sculpteur Charles-Auguste Lebourg.

Aujourd'hui, une quarantaine sont toujours en bon état et celle que possède la Ville de Montréal correspond au modèle le plus répandu : le grand modèle à cariatides. Elle est installée devant le pavillon de la Jamaïque dans les jardins des Floralies. L'entretien de sa peinture devra être fait dans les prochaines années.

5. Raoul Hunter, *Iris*, 1967

Iris est commandée à Raoul Hunter par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Cette sculpture se compose de quatre éléments courbés à la surface nervurée. Ces stries sont l'effet du mode d'assemblage des feuilles de métal par soudure. Chaque élément est convexe dans sa partie extérieure et concave dans sa partie intérieure. Toutes les surfaces concaves convergent pour créer un effet d'enroulement organique. Le titre de l'œuvre, *Iris*, est inspiré de la mythologie grecque qui désigne sous ce vocable la déesse des sources et des fontaines. Quant à la forme de la sculpture, elle rappelle celle de la fleur du même nom.

Durant plusieurs années, la sculpture est installée au Village de l'île, à la Ronde. En 2012, l'œuvre est restaurée et réinstallée dans un bassin aux jardins des Floralies. Ce site correspond à celui de la place des Ingénieurs, à l'époque de l'Expo 67. Le choix du site actuel à l'intérieur d'une ancienne fontaine, *Contained Universe* de Gerald Gladstone, rappelle son emplacement initial à l'intérieur d'un bassin.



Crédit photo : Gilles Proulx

6. Michel de Broin, *L'Arc*, 2009



Crédit photo : Gilles Proulx

L'Arc de Michel de Broin est réalisée à la suite d'un concours. Celui-ci est organisé à la demande de l'Association des Chiliens du Québec qui souhaitait une œuvre d'art public honorant la mémoire du président Salvador Allende, à l'occasion de son 100^e anniversaire de naissance. La sculpture se présente comme un arbre courbé en forme d'arc, dont la cime plonge dans le sol : elle forme ainsi une arche, enracinée à chacune de ses extrémités. Symbole de l'enracinement du peuple chilien, à la fois au Chili et en Amérique du Nord, l'œuvre incarne de manière sensible l'idéal d'Allende pour un monde meilleur.

L'œuvre se trouve dans les jardins des Floralies, à proximité du pavillon de la Jamaïque. Le choix du site de l'œuvre a été guidé par le caractère international et interculturel des événements qui se sont déroulés au parc Jean-Drapeau depuis 1967. Aussi, le choix de l'arbre comme figure s'inscrit dans la continuité naturelle du site : les jardins des Floralies sont un espace vert où la flore est à l'honneur.

B. L'ILE SAINTE-HÉLÈNE

À l'exception d'*Orbite optique no 2*, toutes les œuvres d'art public dans cette île sont situées dans le site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène et, à ce titre, sont reconnues comme des éléments caractéristiques liés aux valeurs historique, architecturale et paysagère de ce territoire. Toute intervention sur ces œuvres doit se faire de manière cohérente avec ces valeurs.

L'île Sainte-Hélène est, au regard des œuvres d'art public, un lieu de représentation où s'expriment les liens entre Montréal et le monde. Par exemple, l'un des grands gestes réalisés dans le cadre des travaux d'aménagement de 1991-1992 a été la mise en relation de trois œuvres réalisées par des artistes originaires des trois pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) : *Trois disques (L'Homme)* d'Alexander Calder (États-Unis), *Le phare du Cosmos* d'Yves Trudeau (Canada) et *Puerta de la Amistad* de Sebastián (Mexique). Les travaux de réaménagement en cours dans cette île visent la reconduction de ce geste signifiant.

7. Gerald Gladstone, *Orbite optique no 2*, 1967



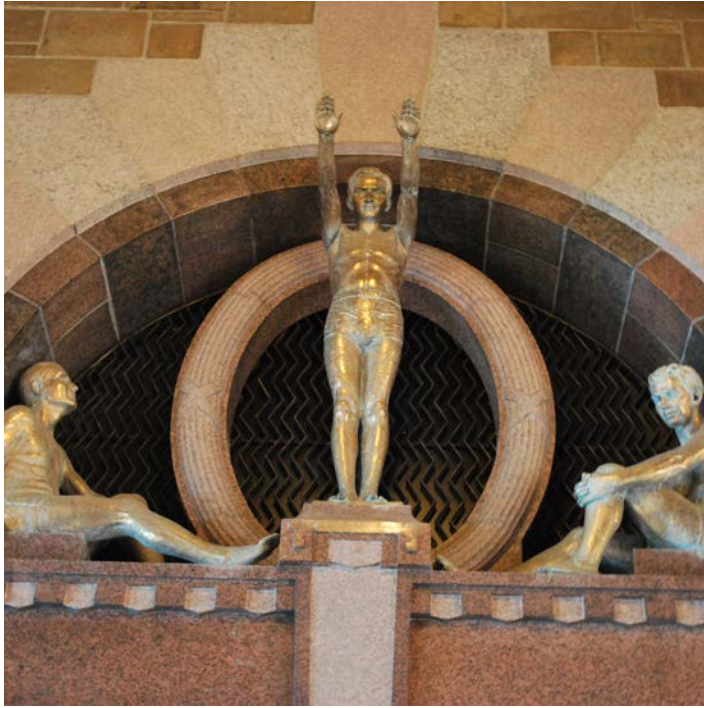
Crédit photo : Michel Dubreuil, 2007

Orbite optique no 2 est réalisée pour l'Expo 67. La sculpture fontaine monumentale se trouve à son lieu d'origine, à l'entrée de La Ronde. Elle est ainsi accessible aux détenteurs de billets du parc amusement et est la seule œuvre de cette île à être en dehors des limites du site patrimonial.

L'œuvre en béton armé est composée de 31 voiles reliées à un support central et de 48 ailerons, placés au pourtour de la partie centrale. Ces éléments sont disposés à la verticale et selon plusieurs inclinaisons et convergent vers le centre. La partie supérieure de l'œuvre est constituée de formes obliques ressemblant à des feuilles et pointant vers différentes directions. À l'origine, la sculpture bénéficiait d'un éclairage coloré, rythmé au gré de séquences automatisées aléatoires, qui provenait de projecteurs au bas de la structure et de néons au sommet. Elle était aussi animée en son centre par un jet d'eau en cascade haut de trois mètres. Pour l'artiste, les formes ovoïdes représentent la courbe elliptique que décrit la terre dans son orbite autour du soleil. Cette courbe est ici multipliée et « solidifiée » dans une représentation symbolique de notre univers terrestre.

En raison du vieillissement de son béton, cette œuvre doit faire l'objet d'une importante restauration, afin de préserver son intégrité physique.

8. Guido Casini, *Non titré*, 1953



Crédit photo : Alexandre Poulin (Ville de Montréal), 2014

Le groupe sculptural de Guido Casini est situé dans le hall d'entrée du pavillon des baigneurs du Complexe aquatique du parc Jean-Drapeau. Composée de deux groupes de trois statues de baigneurs et de baigneuses, l'œuvre orne le haut des portes qui menaient anciennement aux vestiaires. La composition a été conçue à l'occasion du réaménagement du pavillon des baigneurs en 1953, qui fait partie des éléments caractéristiques du site patrimonial. Exposée à l'intérieur, hors d'atteinte, cette œuvre est en excellent état.

Il s'agit de deux groupes de bronzes se faisant face dans le hall. Côté nord, on aperçoit le premier groupe constitué de trois figures masculines, dont une centrale qui se trouve en position de plongeur et deux autres qui sont assises à ses pieds. À l'opposé du hall d'entrée, côté sud, se trouvent trois autres figures, cette fois féminines qui prennent les mêmes poses.

9. Robert Roussil, *Girafes*, 1966

Girafes a été commandée en 1966 par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, pour la place du Jardin des étoiles. En raison d'un bris, l'œuvre ne peut être présentée lors de cet Évènement. Roussil crée une autre œuvre pour la remplacer, *Migration*. En 1971, après avoir été restaurée par l'artiste, *Girafes* sera finalement installée à la place de la Russie, sur l'île Notre-Dame, puis sera déménagée, en 1974, à son emplacement actuel, sur le chemin McDonald de l'île Sainte-Hélène. Située dans un secteur aujourd'hui peu fréquenté du parc, où la végétation s'est développée depuis que *Girafes* y est installée, l'œuvre pourra faire l'objet d'une mise en valeur lors d'éventuels travaux dans ce secteur du parc.

Girafes est une sculpture en acier de 11,8 mètres de hauteur, dont la forme rappelle un groupe de quatre girafes. L'œuvre est formée de tiges d'acier utilisées comme armature en construction. Le trajet de ces tiges dessine des cercles brisés et courbes, éléments récurrents dans le travail de l'artiste, de manière à transformer l'apparente rigidité du matériau en une sculpture d'une très grande transparence et légèreté. Ces tiges créent en outre un volume et produisent un effet d'unité, de sorte que c'est finalement la métamorphose du matériau qui retient le regard et devient le sujet de l'œuvre.



Crédit photo : Gilles Proulx

10. Robert Roussil, *Migration*, 1967



Crédit photo : Gilles Proulx

L'œuvre *Migration* est réalisée pour l'Expo 67. Cette création en fonte de fer a remplacé la commande originale, Girafes, à la suite de son bris. L'œuvre est alors installée entre le Jardin des étoiles et le théâtre de marionnettes de l'Expo. Après l'Évènement et pendant plusieurs années, l'œuvre est entreposée. En 2004, la sculpture profite d'une restauration et d'un déplacement afin de la remettre en valeur. Elle se trouve désormais près du chemin du Tour-de-l'Isle. Ce nouvel emplacement rappelle son contexte de création et sa vocation originale, tous deux liés à l'Expo 67. Depuis, plusieurs éléments de signalisation ont été rajoutés à proximité de l'œuvre et interviennent dans sa lecture : ces éléments devront être retirés.

Migration est une sculpture abstraite de six pièces de fonte boulonnées qui évoque, par ses courbes, des formes tantôt organiques ou animales, tantôt mécaniques. Ses 11 pointes, bien ancrées au sol ou élancées vers le ciel, font de l'œuvre un axe entre ciel et terre, un transit entre deux forces, deux mondes. De cette oscillation se dégage un double effet de stabilité et de légèreté qui transforme radicalement le lieu.

11. Yvette Bisson, *Cosmotome no 7, Oh Homme!*, 2014

Cette œuvre est présentée dans la roseraie située derrière l'édifice qui hébergeait, jusqu'en 2009, le restaurant Hélène-de-Champlain. Il s'agit d'une sculpture de béton qui représente la silhouette schématisée d'un homme. Le corps est constitué de trois parties : la tête, le torse et l'assise évoquant les jambes. Les formes répétées de la tête et du tronc créent à la fois une impression de volume et de mouvement. Pour l'artiste, ces trois plans ou formes évoquent les trois corps : le corps biologique, le corps affectif et le corps intellectuel.

En 2007, constatant l'état dégradé de l'œuvre, la Ville de Montréal a entrepris, en accord avec l'artiste, de réaliser une réplique de la version originale. La nouvelle version de la sculpture a été installée sur le site le 31 juillet 2014. L'œuvre *Oh Homme!* faisait initialement partie d'un duo de sculpture intitulé *Oh Homme! Oh Femme!*

L'œuvre originale *Oh Homme!* a d'abord été présentée au Jardin botanique de Montréal, dès 1964, puis avec l'œuvre *Oh Femme!* son pendant féminin, trois ans plus tard à l'Évènement Confrontation 67. Elle est par la suite prêtée à l'exposition Terre des Hommes, en 1968. À compter de 1971, elle est implantée dans la roseraie du restaurant Hélène-de-Champlain, où elle est demeurée jusqu'en 2007.



Crédit photo : Gilles Proulx

12. Jean LeFebure, *Signe solaire*, 1967



Crédit photo : Gilles Proulx

L'œuvre *Signe solaire* est réalisée pour l'exposition Sculpture 67, présentée par la Galerie nationale du Canada, à l'occasion du centenaire du Canada, à l'hôtel de ville de Toronto. Elle est présentement installée sur l'île Sainte-Hélène, intégrée à la première placette à proximité du pont du Cosmos, tout près de la Biosphère, et intégrée à un aménagement paysager. Il s'agit d'une des rares œuvres d'art public réalisées par Jean LeFebure.

L'œuvre est une sculpture monolithique abstraite, de forme ovale, dont la surface est ondulée. Elle est creusée au centre dans le sens de la longueur. Évoquant les panneaux d'affichage qui bordent les autoroutes, son mode de présentation est frontal. Tel un signe urbain, elle est conçue pour être perçue à la fois par l'automobiliste ou le piéton. Elle doit n'apparaître que de manière fulgurante et fugace, dans l'éblouissement de la lumière qu'elle réfléchit, pour disparaître aussitôt, dès les limites de son espace franchies.

Dans le cadre du réaménagement en cours de l'île Sainte-Hélène, *Signe solaire* sera restaurée et légèrement déplacée, afin qu'elle puisse être appréciée avec un peu plus de recul. Cela dit, la volonté de l'artiste sera préservée et l'œuvre sera visible par les automobilistes, à la manière d'un panneau d'affichage.

13. Alexander Calder, *Trois disques (L'Homme)*, 1967

Cette sculpture monumentale, commandée par l'International Nickel Company of Canada Limited (INCO) et créée spécialement pour l'Évènement, est installée à l'origine sur l'esplanade de la place International Nickel de l'Exposition universelle de 1967. Depuis le 15 mars 1991, l'œuvre est située au belvédère de la rive ouest de l'île. L'œuvre a en effet été déplacée à 300 mètres de son emplacement d'origine. La place, aménagée pour accueillir le stable, permet de faire l'expérience spatiale de cette œuvre monumentale installée de manière à établir un dialogue visuel avec le Vieux-Montréal et le fleuve.

Réinstallé en bordure du fleuve, face au Vieux-Port et au Vieux-Montréal, le stable demeure un repère signalétique et symbolique de Montréal. Il s'agit de l'œuvre la plus importante de la collection municipale et du plus grand stable non peint du corpus de l'artiste (l'INCO avait demandé à l'artiste que le matériau soit apparent).

Trois disques est une sculpture monumentale en acier inoxydable non poli composée de cinq arches qui se chevauchent et s'appuient sur six jambages effilés, dont la cime est ornée de deux pointes et de trois disques. Toute la structure est renforcée par des éléments raidisseurs sous forme de nervure perpendiculaire aux feuilles d'acier. L'œuvre, laissée à nu et sans aucun polissage, possède une texture ressemblant au nickel. Par sa forme abstraite, la structure arachnéenne et asymétrique, mais équilibrée, symbolise le progrès et la puissance humaine.



Crédit photo : David Girard, 2016

La composition de l'œuvre, toute en tension et en mouvement tire sa force des contradictions liées au thème de la condition humaine, le grand thème de l'œuvre.

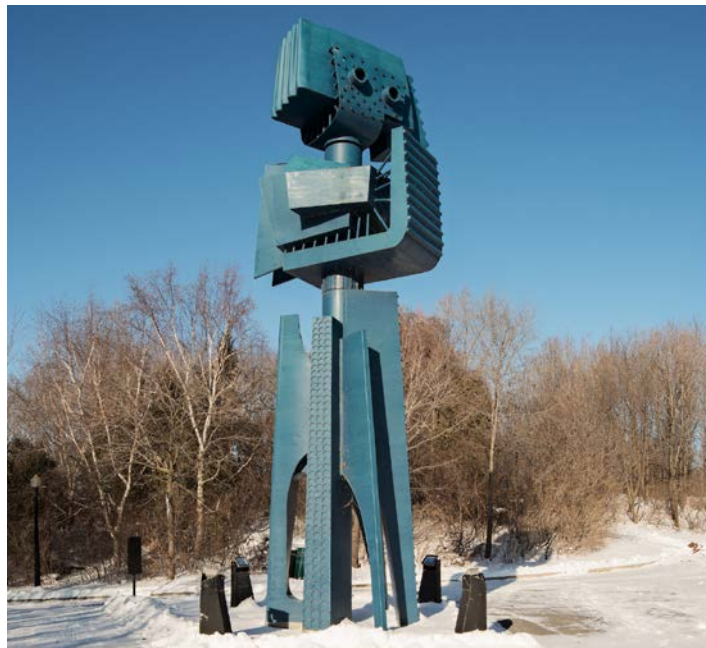
Pièce maîtresse de la collection municipale d'art public, icône du parc Jean-Drapeau à la valeur symbolique, sociale et historique inestimable pour les Montréalais, cette œuvre est au cœur du projet de réaménagement en cours. Tout en restant dans son emplacement actuel, elle sera le point focal de l'allée Calder.

14. Yves Trudeau, *Le phare du Cosmos*, 1967

Cette sculpture monumentale est commandée par la Ville de Westmount, afin d'être intégrée à la place de l'Univers, située à proximité du pavillon thématique « l'Homme interroge l'Univers ». L'œuvre signalétique est la seule œuvre commandée à un artiste canadien dans le contexte d'Expo 67. L'œuvre a été quelque peu déplacée, en 1990, aux abords de la rive faisant face à l'île Notre-Dame, au sommet d'une butte et à la croisée de trois chemins.

Le phare du Cosmos, expression des valeurs culturelles et du langage de la civilisation de l'électronique et de la robotique, s'apparente à un robot géant, composé de trois sections superposées : une base composée de quatre jambages, un tronc et une tête. Les deux sections supérieures sont mobiles. La sculpture originellement audiocinétique s'apparente à un robot géant ou à un phare. Les surfaces de couleur bleue sont texturées de motifs géométriques et mécaniques. Cette sculpture mécanique s'inspire des grandes découvertes de l'exploration de l'espace et des percées dans l'univers de l'électronique, plus particulièrement celui de l'ordinateur. L'œuvre exprime les valeurs universelles de la connaissance et de la paix.

La partie intermédiaire, le torse, tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Elle faisait un tour complet par minute. La partie supérieure, la tête, tourne dans le sens inverse de la partie médiane, à raison de quatre tours par minute. Le mécanisme particulier mis au point par l'artiste pour son œuvre permet à l'œuvre



Crédit photo : David Girat, 2016

d'avoir une configuration différente à tout moment de la journée. La bande sonore émettait à l'époque des « bruits cosmiques » sous la voûte des jambages. Les composantes sonores et mobiles de l'œuvre ont fonctionné uniquement au cours de l'Expo.

À l'occasion de la mise en valeur du secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, *Le phare du Cosmos* sera relocalisée pour être, selon les vœux de l'artiste, dans un lieu retiré à proximité de *Trois disques* d'Alexander Calder.

15. Sebastián, *Puerta de la Amistad*, 1993



Crédit photo : Guy L'Heureux, 2013

Puerta de Amistad (Porte de l'amitié) est offerte par le Département du district fédéral de Mexico et les citoyens du Mexique à la Ville de Montréal, à l'occasion du 350^e anniversaire de sa fondation en 1992. Cette sculpture est composée de trois colonnes reliées en leur extrémité par une diagonale. L'œuvre présente des éléments de l'architecture classique et des formes à connotation historique (colonnade, couronnement). Ces formes réfèrent à l'échange, au passage et à l'ouverture. La répétition des modules de la partie transversale est établie à partir d'une forme géométrique décomposée, et la disposition obéit à un rythme mathématique basé sur le chiffre sept, celui de la sagesse. Les éléments verticaux forment deux entrées, une grande et une petite, symbolisant l'accès universel et une aire de circulation des idées. La diagonale suggère l'élévation et la poursuite vers l'infini.

Dans le cadre des travaux de mise en valeur de la section ouest de l'île, *Puerta de la Amistad* sera relocalisée. À proximité de l'allée Calder, elle sera plus accessible au public et mise en valeur.

16. João Charters de Almeida, *La ville imaginaire*, 1997



Crédit photo : Gilles Proulx

Le Metropolitano de Lisboa (métro de Lisbonne, Portugal) offre la sculpture *La ville imaginaire* à la STCUM (aujourd'hui la STM) en 1997, dans le cadre de son programme d'échange culturel, pour marquer le 30^e anniversaire du métro de Montréal et de l'Expo 67. Son volume empêchant son installation dans une station de métro, la STM l'offre à la Ville de Montréal. L'île Sainte-Hélène est retenue comme lieu pour cette œuvre en raison de son caractère international et de sa grande visibilité. L'œuvre est située en bordure du fleuve Saint-Laurent, immédiatement au sud du quai de la navette fluviale reliant l'île Sainte-Hélène au Vieux-Port de Montréal. Son système d'éclairage de mise en valeur doit être remplacé.

D'une hauteur de 19 mètres et réalisée en granit, l'œuvre aborde les fictions à l'origine des cultures comme des récits atemporels, des symptômes d'une humanité qui échappent à la linéarité du temps. L'artiste s'intéresse ici à la symbolique de la porte et du passage comme figures poétiques de l'entre-deux, du devenir et de la résignation. La sculpture invite le spectateur à découvrir des portes et des passages. À l'écart du poids du temps et de l'espace, la sculpture de Charters de Almeida invite à la contemplation et à la réflexion dans un lieu en marge de la ville réelle.

2. Enjeux

Établis à partir de l'état de situation précédent et d'observations d'ordre général, les enjeux identifiés dans cette section touchent la conservation, le développement ainsi que la diffusion et la promotion des œuvres d'art public sur le territoire du parc Jean-Drapeau.

a. Conservation

La majorité des œuvres de la Collection municipale d'art public seront, à la complétion des travaux dans la section ouest de l'île Sainte-Hélène, en bon ou en excellent état. Alors que quatre œuvres auront été restaurées et mises en valeur (celles de Calder, LeFebure, Sebastián et Trudeau), elles s'ajouteront aux sept autres qui, au cours des dernières années, ont fait l'objet de travaux ou qui sont relativement récentes (celles de Adam, de Almeida, Bisson, de Broin, Casini, Hunt, Hunter). Quatre œuvres doivent faire l'objet de travaux soit d'entretien (œuvre de Hayvaert et de Lebourg) et, pour améliorer leur accès et leur visibilité, de mise en valeur (deux sculptures de Roussil). Une sculpture (de Gladstone) devra être restaurée.

b. Diffusion et promotion

L'expérience des œuvres d'art par les usagers du parc Jean-Drapeau est en fonction de leur intégration au parc. Concentrées en deux zones, soit l'allée Calder et les jardins des Floralties, les seize œuvres d'art public sont, particulièrement pour le piéton, éloignées les unes des autres. Si cela est d'autant plus vrai pour les œuvres situées dans l'île Notre-Dame, certaines sont situées dans des lieux difficilement accessibles (Girafes de Roussil notamment). Pour sa part, *Orbite optique no 2* ne peut être appréciée que par les détenteurs de billets du parc d'attractions.

Ces caractéristiques intrinsèques aux œuvres d'art et à leur intégration au paysage du parc nécessitent de développer des stratégies de diffusion et de promotion novatrices, et ce, tant sur le site physique que dans les outils de communication. D'une part, si la notion de circuit d'art public a été mise de l'avant jusqu'ici pour promouvoir le corpus du parc Jean-Drapeau (dépliants, sites Internet promotionnels de la Collection d'art public et de la Société), il demeure que ce parcours est plus conceptuel que réel. Autrement dit, c'est aux outils promotionnels que revient le rôle de créer le parcours pour le visiteur : l'application de Portrait sonore sur l'art public au parc Jean-Drapeau, qui incite à faire une découverte des œuvres à travers des compositions créées à partir des œuvres, est une initiative intéressante à cet égard, qui peut stimuler la découverte. D'autre part, même si les œuvres sont toutes identifiées dans le parc par le biais de panneaux propres à la Collection municipale, la signalisation sur le site doit participer à affirmer la présence de l'art public sur l'ensemble du territoire.

c. Développement

Grâce à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics* du gouvernement du Québec (dite du « 1 % »), deux nouvelles œuvres d'art viendront s'ajouter au corpus du parc Jean-Drapeau d'ici 2020. Selon la *Politique*, la première phase de travaux du Plan de mise en valeur du parc (secteur ouest de l'île Sainte-Hélène), ainsi que la réfection des installations du circuit Gilles-Villeneuve doivent intégrer chacune une œuvre d'art conçue spécifiquement pour ces lieux.

Peu importe le contexte et le mode d'acquisition, l'intégration de nouvelles œuvres au parc Jean-Drapeau, et particulièrement dans le site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène, doit se faire en cohérence avec les valeurs historique, architecturale et paysagère des îles.

3. Potentiels à l'étude

En plus des actions décrites dans la partie ci-dessus au sujet de la conservation, de la mise en valeur, de la diffusion et de la promotion des œuvres qui devront être mises en place, certaines pistes sont ici mises de l'avant pour le développement de l'art public et du parc Jean-Drapeau.

a. Orientations en art public

Le développement de l'art public, qui se traduit entre autres par l'acquisition d'œuvres permanentes, a comme objectif que les nouvelles œuvres soient des composantes intégrées au paysage du parc ; participant à ce titre aux expériences riches et variées proposées aux usagers. Le corpus existant, composé de legs d'événements importants et de témoins des liens qui existent entre les Montréalais et les citoyens d'autres villes et nations, reflète le caractère international de Montréal. L'ajout d'œuvres devra considérer cet élément important de la constitution du corpus.

Parmi les pistes d'intervention privilégiées, l'art public pourra être intégré à des secteurs moins investis que le sont l'allée Calder et les jardins des Floralies, afin de favoriser la découverte de l'ensemble du territoire. En ce sens, les œuvres participeront à révéler le caractère insulaire et environnemental du parc.

b. Art public temporaire et éphémère

Lors d'Expo 67, les îles ont été un lieu d'expérimentation et d'innovation important et l'art a participé à cette émulation d'idées auprès du grand public. Afin de poursuivre dans cette voie, la réalisation de projets temporaires et éphémères en art public pourrait permettre de faire l'événement et de stimuler la recherche artistique, notamment en matière d'art et d'environnement. La réussite d'un tel projet reposera sur la participation de partenaires du parc.

